Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès de Jean-François Leuba

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, auxquels s'associent le Tribunal cantonal et le Tribunal administratif, ont appris le brusque décès de M. Jean-François Leuba avec consternation et chagrin. Le canton perd en lui, en effet, une personnalité politique de grande envergure. Homme d'Etat, investi des plus hautes responsabilités exécutives et législatives, Jean-François Leuba a marqué de son action les pouvoirs institutionnels du canton et du pays.

Né le 16 juillet 1934 à Lausanne, docteur en droit et avocat, marié et père de trois enfants, Jean-François Leuba a été député au Grand Conseil de 1974 à 1978, puis conseiller d'Etat de 1978 à 1990. Il a été président du Conseil d'Etat en 1983 et en 1989. Au niveau national, il a été conseiller national de 1987 à 1998, et président du Conseil national, c'est-à-dire premier citoyen du pays, en 1996. Jean-François Leuba a encore servi le pays comme président de l'Assemblée interjurassienne (1996-2002), et le canton comme co-président de l'Assemblée constituante (1999-2002).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 octobre 2004